



ORNE



Payer la facture de la crise ? Pas Question !

La crise économique touche durement les salariés qui n'en sont en rien responsables et qui subissent de plein fouet ses conséquences par une aggravation du chômage et de la précarité, par une réduction du pouvoir d'achat et par une augmentation des inégalités.

Dans le département de l'Orne les demandes de mise en chômage partiel (**3.900 salariés sont touchés à ce jour**), les plans sociaux, les licenciements économiques, les délocalisations ne cessent d'augmenter.

Pour ne citer que quelques exemples : Thyssen Krupp, Faurecia, Le Chameau, Bouvet, Wagon Automotiv, Graph 2000, Styl'fer, Fantex, Transport Ruel, Acument, Samifi Babcock, l'Imprimerie de Montligeon..., et la liste est longue.

La Fonction Publique n'est pas épargnée. Les dispositions de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) entraîneront pour le département de l'Orne, **311 suppressions d'emploi dans l'immédiat**, toute fonction publique confondue (hospitalière, territoriale, et d'état).

Dans l'Orne les salaires sont parmi les plus bas de notre pays.

Comme les actifs, les retraités ont toutes les raisons de refuser d'être les victimes d'une situation dont ils ne sont pas responsables (**25% des retraités vivent avec moins de 800 € par mois !**)

Les retraités ont notamment montré leur détermination, le 29 janvier dernier, à continuer le combat pour l'augmentation des retraites et des pensions, la défense des régimes de retraite par répartition.

La forte mobilisation du 29 janvier a conduit le président de la République à annoncer à l'occasion de la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février, une légère inflexion sociale à son plan de relance.

Les réponses qu'il a apportées à cette occasion sont loin d'être satisfaisantes et ne modifient en rien le cap de la politique économique fixée par le gouvernement et cautionnée par le patronat...

Elles ne prennent pas en compte les revendications portées par le mouvement du 29 janvier.

Il refuse toujours d'augmenter le SMIC, de modifier sa politique de l'emploi dans la fonction publique, de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires, de lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales.

L'attitude du patronat par la voix de Mme PARISOT donne la part belle aux actionnaires à qui les entreprises distribuent des milliards de profit au détriment de l'emploi et de l'investissement.

Tout ceci conduit les organisations syndicales à appeler à poursuivre la mobilisation et à faire du jeudi 19 mars une journée de grève et de manifestations encore plus forte que celle du 29 janvier dernier (10.000 manifestants dans l'Orne) afin que soient prises en compte nos revendications.

**TROP, C'EST TROP !!
Tous dans l'action le 19 mars**

Manifestations :

Alençon : à 10h30 (rond-point du Parc Elan)

Argentan : à 10h30 (place du Général Leclerc)

Flers : à 17h00 (place du Marché)

L'Aigle : 17h15 (place de la Poste)

Mortagne : à 17h30 (devant la Mairie)